



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 mars 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2004

**Mise en lumière de bâtiments publics - Eglises de Niort -
Lancement d'un appel d'offres.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2004

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 11 septembre 2000, le Conseil Municipal a décidé la mise en lumière des églises de Sainte-Pezenne, Souché, Saint-Florent, Saint-Hilaire et Saint-Etienne, ce dans le cadre de la valorisation patrimoniale des différents bâtiments publics dans les quartiers, selon des principes identiques à ceux appliqués aux monuments déjà illuminés :

- × Eclairage des façades,
- × Mise en valeur d'éléments architecturaux particuliers.

Par délibération du 28 mars 2003, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Sommaire.
Par délibération du 21 novembre 2003, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Définitif.

L'équipe de Maîtrise d'Oeuvre Franck FRANJOU et OTH CENTRE vient de remettre le dossier de Consultation des Entreprises.

Il vous est proposé de lancer une procédure d'appel d'offres pour la mise en lumière de bâtiments publics (cinq églises de Niort).

Les travaux sont décomposés comme suit :

- Une tranche ferme de travaux, à réaliser en 2004, pour les églises de Sainte Pezenne et de Saint Florent.
- Trois tranches conditionnelles de travaux, à réaliser en 2005 et 2006, pour les églises de Saint Etienne, Souché et Saint Hilaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE),
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché correspondant,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter toutes les autorisations administratives pour la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN